

MON ORDI AU LYCEE

Comme chaque année la Région des Pays de la Loire offre à chaque nouveau lycéen un ordinateur portable.

>> **Si vous entrez en seconde**, allez sur « Je découvre le dispositif » et choisissez l'onglet « **Pré-inscription** ». Allez bien jusqu'au bout de la procédure pour être certain d'avoir un PC à la rentrée.

> La demande doit être faite par les familles.

> Si vous n'avez pas encore fait les démarches pour le demander, elles sont à faire **avant le 15 septembre 2024** :

- Faire la demande sur le site de la Région : <https://enquete.paysdelaloire.fr/surveyserver/s/paysdelaloire/176-DL-MonOrdiAuLycee/inscription.htm#3> et renseigner le formulaire avec **une adresse mail valide**.
- Rendez-vous sur votre boîte mail, un message vous invite **à lire puis à signer électroniquement la charte d'utilisation** (**étape indispensable**).

Un message de confirmation de prise en compte doit ensuite vous parvenir.

Les ordinateurs devraient arriver au lycée **le 3 octobre 2024**.

Nous accompagnerons les élèves de chaque classe dans la mise en marche de ces ordinateurs.

Nous rappelons que ce sont avant tout des outils pédagogiques : les enseignants pourront donc inviter vos enfants à apporter régulièrement leur ordinateur au lycée.

>> **Si vous sortez de terminale**, allez sur « J'utilise mon ordi » et choisissez l'onglet « **Fin de scolarité** ».

>> Plus d'informations :

1lyceen1ordi@paysdelaloire.fr

N°vert : [0 806 079 409](tel:0806079409)

<https://www.monordiaulycee.fr/>